

Publié sur actualites/le-taux-plein-de-csg-est-porte-a-83-votre-pension-peut-ainsi-voir-les-prelevement-sociaux-modifies-en-janvier (<https://retraitesdeletat.gouv.fr/actualites/le-taux-plein-de-csg-est-porte-a-83-votre-pension-peut-ainsi-voir-les-prelevement-sociaux-modifies-en-janvier>)

Le taux plein de CSG est porté à 8,3 % ; votre pension peut ainsi voir les prélèvements sociaux modifiés en janvier.

19 janvier 2018

Le taux plein de la Contribution sociale généralisée (CSG) augmente de 1,7 point à compter du 1er janvier 2018, comme prévu dans la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2018. En fonction de votre situation fiscale, les prélèvements sociaux obligatoires de votre pension peuvent avoir été modifiés.

[En savoir plus.](#)